

L'éloquence de M. Mercier est d'un genre particulier. Sa voix, qui a de la vérité et de l'ampleur, n'est pas toujours agréable. Elle ne manque jamais par exemple d'être pénétrante et d'un timbre qui commande l'attention des foules. Son œil noir et perçant, ses manières de plébéien policé, son geste sobre mais énergique, sa démarche solide, assurée, vous disent tout de suite que vous êtes en présence de quelqu'un qui ne ressemble pas à tout le monde. Même devant de violentes provocations, il garde le genre conciliant. L'appel à la raison et au patriotisme, à l'union, sont ses armes de prédilection. Qu'il ait des moyens à lui de parler à la multitude, personne de ceux qui l'ont entendu et surtout ont eu à discuter avec lui, ne songera à le contester. Il est l'un des forts de la tribune que la Province a produits. Ses discours, comme son idée politique, ont laissé des traces profondes dans les couches populaires.

Les projets de M. Mercier.—Résumé de ses travaux.

Que fût-il advenu si M. Mercier eût gardé le pouvoir ? Il sortait d'une élection générale dans laquelle le peuple lui avait donné pour ainsi dire carte blanche. Il avait conquis en France, en Belgique, une force réelle. A Rome, il était vu avec faveur, à cause de ses professions de foi ouvertes et réitérées, et du règlement des réclamations des jésuites. Il est d'opinion que les Canadiens-français ne peuvent jamais espérer trouver à Londres de point d'appui efficace, et qu'il faut en conséquence chercher ailleurs. Il avait de grands projets d'exploitation de nos ressources au moyen du capital étranger, du capital français et catholique—pour dire le mot vrai. L'effet qu'il avait produit en France, les relations qu'il s'y était créées, lui permettaient d'espérer que ses conceptions se réaliseraient bientôt, et qu'elles donneraient à notre élément un essor qu'il n'a pas connu jusqu'ici. Il explique et justifie sa politique financière en disant qu'elle lui était nécessaire pour jeter les bases de sa politique de développement national qui, dit-il, eût doublé les ressources de notre budget sans qu'il fût nécessaire de créer des impôts.